

Simon était un chrétien admirable : baptisé depuis dix ans, il avait avec le baptême reçu des lumières si éminentes et une si rare intelligence des vérités divines, que dans les lieux où il avait résidé, tout le monde le considérait comme un modèle incomparable de toutes les vertus.

Le gouverneur qui était son intime ami, fit tout son possible pour tirer de lui quelque marque d'obéissance aux volontés du prince. Il lui proposa trois expédients, dont l'un suffisait pour lui sauver la vie. Le premier était qu'il souffrit qu'un autre reçût en son nom l'imposition du livre. Le second qu'il trouvât bon que le bonze allât pendant la nuit chez lui, ou chez quelqu'un des gouverneurs de la ville, et qu'on fit la cérémonie en secret. Le troisième, qu'il allât lui-même visiter le bonze, et lui fit quelque présent, à la mode du pays, sans lui parler de religion.

Quelques chrétiens jugèrent que ce dernier expédient ne renfermait rien de contraire à la loi de Dieu, et qu'on pouvait le suivre en sûreté de conscience. Mais Simon ne voulut point adhérer à leur sentiment, disant que toute sorte de soumission rendue à Kato Kiyomasa était illicite et criminelle, puisqu'il ne tendait par là qu'à ruiner la religion chrétienne et à établir celle des bonzes.

Jean montra la même fermeté. Il avait dit aux émissaires du juge : « Vous m'arracheriez les vingt ongles des pieds et des mains, et vous me couperiez en mille pièces, en commençant par les pieds et en finissant par la tête, soyez persuadé que je ne changerais point. »

Kakuzayemon désespérant de vaincre les serviteurs de Dieu, se rendit à Kumamoto pour informer le prince de l'état des choses, et l'apaiser, s'il était possible.

Pendant son absence, des soldats envoyés par un des gouverneurs de la ville, prirent Jean par force et l'emportèrent chez le bonze pour lui faire imposer le livre. Madeleine, sa femme, le suivit, criant tout haut : « Prenez garde de consentir, dans la maison du bonze, à ce que le livre soit mis sur votre tête ; en un tel cas, je m'exilerais sur l'heure et me séparerais de vous, en vous désavouant à jamais pour mon mari. » Mais Jean n'avait pas besoin de ces encouragements. Un des gouverneurs, nommé Yasuda Jensuke, lui conseillant de ne point manquer de respect au bonze, il lui répondit qu'il préférerait cent fois souiller d'excréments sa tête que d'y souffrir le livre idolâtrique. Lorsqu'on fut arrivé, le bonze monta sur une espèce de trône, et voulut mettre le *Hokkekyo* sur la tête de Jean. Ce brave gentil homme, qu'on tenait comme lié et garotté, ne pouvant faire autre chose, cracha deux fois sur le livre ; et comme il voulait protester contre la violence qu'on lui faisait, on lui ferma la bouche.

Un serviteur principal de Kakuzayemon, croyant que Jean était de lui-même allé chez le bonze, vint l'en féliciter. *En vérité*, lui dit le confesseur de la foi, « vous êtes un ange envoyé du ciel, afin de bien connaître et de publier partout que je n'ai pas fléchi. On m'a porté malgré moi chez le bonze ; mais je ne lui ai rendu aucun honneur, ni au *Hokkekyo* qu'il m'a présenté. Je suis chrétien, et je veux mourir chrétien ; je vous prie de le faire savoir à votre maître. » Le serviteur ne manqua pas d'écrire sur l'heure même à Kakuzayemon, et de l'informer de tout ce qui s'était passé. Jean craignant qu'il ne dissimulât la vérité, lui écrivit aussi lui-même, et lui fit entendre qu'il n'y avait rien au monde qui pût le faire changer de religion.

Kakuzayemon ayant informé Kato Kiyomasa de la résolution de Jean et